

## Résolutions de la 12<sup>e</sup> Assemblée générale de l' UICN

N'Sele, Kinshasa, Zaire

18 septembre 1975

### 4. Conservation des mangroves, des marais salants et autres habitats semblables

**Remarquant** que des études scientifiques ont démontré l'importance des marais salants et autres habitats semblables pour la vie marine en général et pour le maintien de la stabilité et de la productivité des estuaires et des écosystèmes qui s'y trouvent;

**Considérant** l'importance de ces habitats pour de nombreuses espèces animales, notamment la sauvagine, les échassiers et les poissons;

**Reconnaissant** que de nombreuses communautés humaines dépendent de ces zones et y tirent une partie substantielle de leur nourriture et autres avantages - économiques, récréatifs et autres - des estuaires et de leurs écosystèmes;

**Consciente** de la destruction massive des mangroves, des marais salants et autres habitats similaires partout dans le monde, et des répercussions de ces destructions sur le bien-être de l'humanité. et sur les chances de survie de diverses espèces animales et végétales;

**La 12<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UICN**, réunie à Kinshasa, au Zaire, en septembre 1975:

**Attire** l'attention des gouvernements sur la nécessité de limiter les pratiques destructrices;

**Demande instamment** aux scientifiques d'entreprendre aussi rapidement que possible des études globales de ces communautés dans toute leur étendue, afin d'évaluer les zones restantes et d'identifier les plus importantes d'entre elles;

**En appelle** aux gouvernements pour qu'ils fournissent dès que possible tous les renseignements nécessaires pour que l'UICN termine le Répertoire mondial des zones humides d'importance internationale; et

**Demande** aux gouvernements de prendre de toute urgence des mesures pour protéger et gérer des régions clés suffisamment étendues pour former des unités écologiques viables, contenant des mangroves, des marais salants et autres zones humides, ainsi que les eaux des estuaires voisins, comme réserves afin de préserver ces écosystèmes et les espèces qui s'y trouvent.